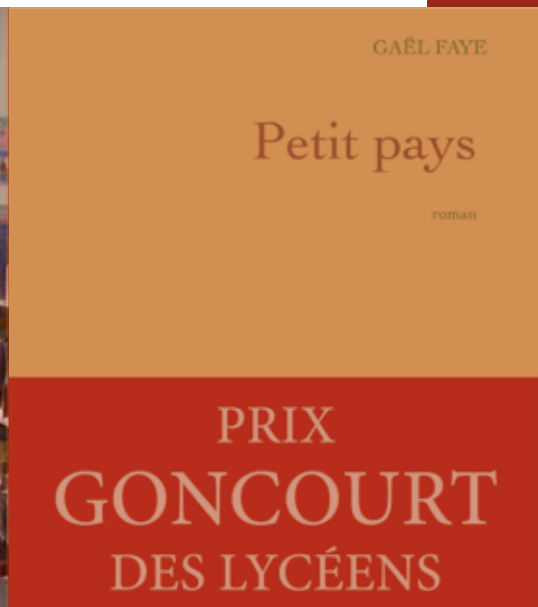


FLASH info

CARIGNAN DE BORDEAUX

FÉVRIER 2017



Édito du maire

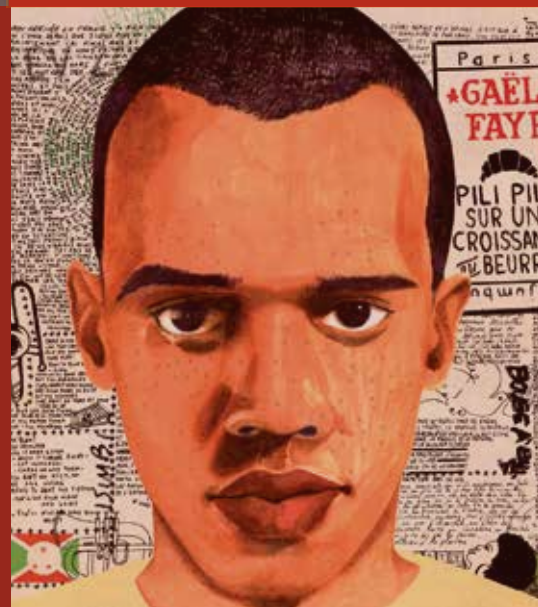
Quelques aspects notoires
du futur PLU révisé

Municipalité

Investissements, rénovations
et entretien des infrastructures

Résultats du concours des illuminations de Noël

Les gagnants en page 8



Sommaire

Edito	p2
Municipalité	p2
Associations	p5
Vie pratique	p6
Tribunes	p7



bulletin municipal mensuel

► QUELQUES ASPECTS NOTOIRES DU FUTUR PLU REVISE

Le but de cet éditorial n'est pas de vous rappeler à nouveau les attendus de ce futur PLU mais de vous faire découvrir quelques uns de ses aspects moins connus qui feront évoluer en bien notre commune.

Tout d'abord, la commission d'urbanisme a pris le parti de ne plus autoriser la construction de maisons nouvelles si celles-ci ne sont pas immédiatement raccordables à un réseau d'assainissement collectif existant. Ce choix écologique s'appuie à la fois sur l'article L. 111-11 du Code de l'urbanisme et sur une jurisprudence établie. Il permettra à Carignan de s'acheminer vers une hygiène généralisée et souhaitable au nom même du développement durable. Ce sera une contrainte forte qui devrait avoir pour conséquence de limiter la construction de résidences principales individuelles en dehors des zones déjà équipées et des lotissements programmés sur notre commune. Pendant ce même temps, les logements locatifs sociaux nouveaux, imposés par la loi ALUR avant 2025, seront tous raccordés à l'assainissement collectif. Tout est d'ores et déjà en place avec notre SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers pour qu'il en soit ainsi. On peut dire que paradoxalement, nous aurons anticipé ce progrès écologique plus vite que prévu, sous la contrainte étatique qui impose l'organisation des projets structurés.

Après des années de croissance, l'INSEE nous révèle que notre population vient de fléchir légèrement, pour atteindre 3 861 habitants. Cet aspect nouveau donne plus de raison encore à une nécessaire relance de l'habitat. Après la précédente décennie qui a ouvert et consommé plus de 30 ha à l'urbanisation, notre commune se trouve devant l'insuffisance actuelle d'espaces constructibles disponibles pour atteindre les objectifs de réalisation de logements sociaux pour 2025. Cependant, il nous a été possible d'obtenir que 4 ha de terrains en zone A ou N évoluent à la demande de leurs propriétaires vers un classement en zone U et qu'ils acceptent d'y voir construire très majoritairement ou uniquement des logements locatifs sociaux. Ces opérations devraient nous permettre d'atteindre à la fois nos objectifs tant urbanistiques que de population. Notre schéma directeur, connu depuis septembre 2016 de tous les membres du Conseil Municipal, vise le seuil de 5 000 habitants en 2025, à raison de 110 à 130 habitants nouveaux par an. Parallèlement, nous serons en mesure de compenser chacun des 4 nouveaux ha devenus constructibles (donc urbanisables) par 4 ha déjà urbanisables, mais de valeur ou d'usage naturels à conserver, qui passeront en zone N : réservée à la nature.

Enfin à l'instar de certains grands domaines viticoles, le château Carignan souhaite participer à l'essor de l'enotourisme de notre Région (alliance du tourisme et de l'hôtellerie tournés vers la science et la connaissance du vin). Son projet de centre hôtelier et viticole consiste en un ensemble organisé autour d'un hôtel répondant aux attentes des visiteurs les plus exigeants avec 80 chambres, des salles de conférences, des lieux d'exposition et de vente, deux restaurants et un spa. L'objectif est d'accueillir, au cœur du domaine viticole, une clientèle internationale constituée majoritairement d'amateurs de vin, à la recherche d'une connaissance et d'une formation en œnologie. La municipalité et la commission d'urbanisme sont sollicitées pour rendre possible un tel projet économique à la fois moderne et créateur de nouveaux emplois (180), et pour l'introduire dans le futur PLU.

Nous accompagnons ainsi le château Carignan aux cotés des services de l'Etat, de la chambre d'agriculture du CIVB et de l'INAO afin de rendre ce projet possible et l'énoncer dans le cadre de l'enquête publique qui vous sera proposée en 2017.

Après avoir obtenu des engagements solides de la part des investisseurs, une étude d'impact environnemental et une rédaction spécifique du règlement relative à une nouvelle zone dite « Aot » sont en cours. Il s'agit maintenant d'apporter toutes les précisions exigées par les personnes publiques associées pour rendre ce projet viable afin qu'ensuite il puisse voir le jour. Tout ceci constitue trois jolis atouts qui auront été rendus possibles à l'occasion de la révision de notre PLU pour un développement harmonieux de Carignan.



Votre dévoué,
Jean JAMET, Maire de Carignan de Bordeaux

► COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2016

- 1. Décision modificative n° 7 au budget primitif 2016 :**
25 POUR, 2 abstentions.
- 2-Autorisation de recrutement d'agents contractuels permanent à durée déterminée :** 23 POUR, 4 abstentions.
- 3-Modification du taux horaire pour la création d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) à 35 heures à compter du 1er janvier 2017 pendant cinq ans Autorisation de recrutement d'agents contractuels permanent à durée déterminée :**
Unanimité.
- 4-Convention de partenariat avec l'UFCV pour une assistance au service animation et administrative :** 23 POUR, 4 abstentions.
- 5-Règlement d'exposition-vente destiné aux artistes professionnels :**
Unanimité.
- 6-Règlement d'exposition pour les artistes amateurs :** Unanimité.
- 7-Suppression de l'usage municipal des produits phytosanitaires :**
26 POUR, 1 CONTRE.
- 8-Convention de mutualisation de matériels d'entretien des fils d'eau et des trottoirs au sein de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais :** 20 POUR, 2 CONTRE, 5 abstentions
- 9-Approbation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers :**
Unanimité sous réserve des observations.
- 10-Approbation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers :**
Unanimité sous réserve des observations.
- 11-Approbation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du SIEAPANC de Bonnetan. :** Unanimité.
- 12-Rétrocession du poste de refoulement de la Devèze au SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers :** 19 POUR, 8 abstentions.

Séance levée à 23h25.

► DU NOUVEAU POUR LES ÂÎNÉS



API ADI BUS arrive chez vous !

Le bus de l'association Proxisanté sur l'activité physique et l'alimentation diététique itinérante présente le API ADI BUS ! Réservé aux aînés, il passera une fois par semaine pendant cinq semaines pour des ateliers, animations et surprises dédiés aux seniors.

Au programme : astuces, bilans, exercices, diététique et rencontres avec des professionnels de la santé qui se déplaceront à Carignan.

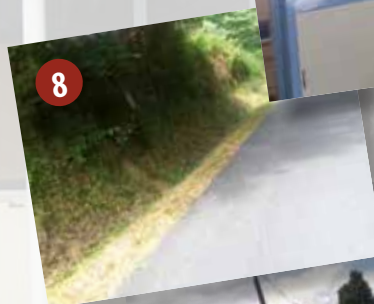
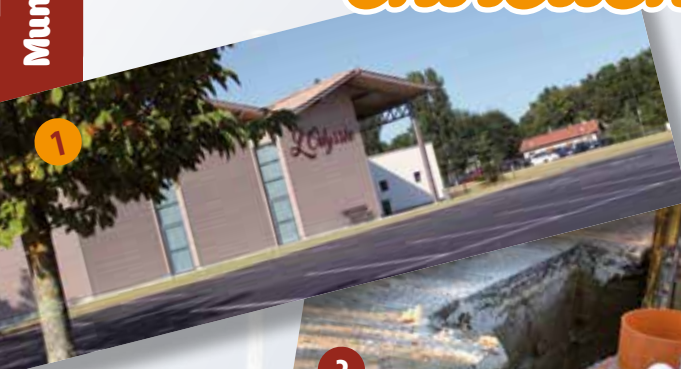
Réservez vos dates : 19 mai pour la journée portes ouvertes et les 7 - 14 - 21 - 28 juin et 7 juillet pour suivre les ateliers.

Pour participer, il faut s'inscrire par téléphone au **05.56.32.95.51**, par mail : **contact.apiadibus@gmail.com** ou sur **www.proxisante.org**

Directeur de la publication : Jean F. JAMET
Responsable de la publication : Bertrand ZOGHBI
Conception & réalisation : SCEP - Design graphique : Isabelle Walther
Impression : TechniPrint - Crédit photo : SCEP - Martine GUILLOT
Angélique LAVESQUE - Frank MONTEIL - Alain SAILLARD - Véronique ZOGHBI
Commission Communication : Anne-Laure FABRE-NADLER - Yannick GRANET
Martine LACLAU - Bruno LAVESQUE - Delphine PHILIPPEAU - Bertrand ZOGHBI
Véronique ZOGHBI - Distribution : Distri Scoop Édition
Mairie de Carignan de Bordeaux : Tél. 05.56.21.21.62 - Fax 05.56.68.32.32
communication@carignandeboardx.fr - mairie@carignandeboardx.fr
www.carignandeboardx.fr



Investissements, rénovations et entretien des infrastructures



De **nombreux** aménagements, rénovations et réparations **ont eu lieu en 2016** dans nos bâtiments et sur nos routes.

Ci-dessous quelques exemples de ce qui a été fait :

- 1 L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ODYSSÉE.**
Un parking d'une trentaine de places de stationnement créé pour un montant de 46000 €.
- 2 ROUTE DE FARGUES : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.**
Travaux d'assainissement collectif pour un montant de 505 000 €.
- 3 LA RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE DE L'APS.**
La toiture du bâtiment abritant l'Accueil Périscolaire a été entièrement refaite avant la rentrée de septembre 2016 pour un montant total de 25000 €.
- 4 L'AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE.**
Des travaux d'agrandissement de 40 M² permettant un meilleur accueil des lecteurs pour un montant de 13685 €.
- 5 L'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE SALLE DE LA MAISON DE LA CITOYENNETÉ.**
Ces travaux (fenêtres, sols, électricité) d'un montant de 8270 € ont permis l'installation des cours de batterie et guitare de l'Ecole des Loisirs (E.L.C.) de Carignan.
- 6 INSONORISATION DE L'ACTUELLE SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE.**
Ces travaux d'un montant de 8900 € améliorent l'isolation phonique des bâtiments pour le confort des enseignants, du personnel et des enfants.
- 7 LES TRAVAUX DE PEINTURE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.**
Rénovation complète des peintures de trois classes pour un montant de 11700 €.
- 8 LES TRAVAUX DE VOIERIE.**
La réfection de la voirie de la route de Citon et d'une partie de l'Allée des Châteaux : des travaux pour un montant de 18000 €.
- 9 PASSAGES PIÉTONS ET BARRIÈRES DE SÉCURITÉ.**
La peinture d'une trentaine de passages piétons refaite pour un montant de 3000 € et le remplacement de barrières de sécurité longeant les pistes cyclables est en cours.
- 10 AMÉNAGEMENT DES RONDS-POINTS.**
L'aménagement paysagé des ronds-points en fin d'année 2016 pour un montant de 6100 €.

COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Petit Pays de Gaël Faye

1992, Gabriel, dix ans, vit à Bujumbura au Burundi « Petit Pays » de l'Afrique des Grands Lacs, avec son père français, entrepreneur, sa mère rwandaise d'origine Tutsi et sa petite sœur, Ana dans un confortable quartier d'expatriés.

C'est l'histoire d'un petit garçon qui veut être comme tous les autres petits garçons du monde. Continuer à vivre une enfance heureuse : les virées avec ses copains, le parfum de citronnelle, les promenades le soir le long des bougainvilliers, les siestes l'après-midi derrière les moustiquaires trouées, les

conversations futilles, les termites les jours d'orages. Un quotidien paisible d'ombre, de lumière, de drames, d'innocence.

Gabriel entend et commence à comprendre ce qui va se disloquer : son enfance, la séparation de ses parents et en même temps ce « petit pays » brutalement malmené par l'Histoire. La guerre civile, suivie du drame rwandais. Le quartier est bouleversé. Gabriel se croyait un enfant, il va se découvrir métis, Tutsi, Français...

D'une belle écriture où transparait l'auteur, compositeur de rap ; on se prend quelquefois à entendre les phrases chanter.

Gaël Faye évoque les tourments et les interrogations d'un enfant pris dans une Histoire qui le fait grandir plus vite que prévu.

Petit Pays, premier roman de Gaël Faye, a reçu le Prix Goncourt des Lycéens 2016.

► CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages de Carignan de Bordeaux continue ses travaux de recherche de solutions profitables à notre commune dans divers domaines, pour le bien de tous les Carignanais, sans esprit partisan, sans idées préconçues ni dogmatiques.

A ce jour, le Conseil des Sages comprend douze membres venant de divers parcours personnels et professionnels formant une équipe unie et amicale.

Nous nous adressons aux Carignanais de bonne volonté : si vous partagez cet esprit et si vous êtes retraité, nous vous invitons à nous rejoindre pour étendre nos possibilités et notre service désintéressé dans notre commune.

Vous pouvez adresser vos candidatures à la Mairie de Carignan de Bordeaux.



**Rendez-vous à partir de 10h
Place Lartigotte**

pour un défilé rythmé et coloré

Puis jeux géants et apéritif dans la cour de l'Accueil périscolaire.
Merci à chacun de porter de quoi grignoter pour l'apéritif.

► CHEMINS RURAUX

Les chemins de notre commune, bonheur des promeneurs et cyclistes, sont entretenus bénévolement depuis de nombreuses années par les membres de notre commission.

Mais nous commençons à manquer de bras ! Nous recherchons des féru(e)s de nature ou de jardinage pour nous aider.

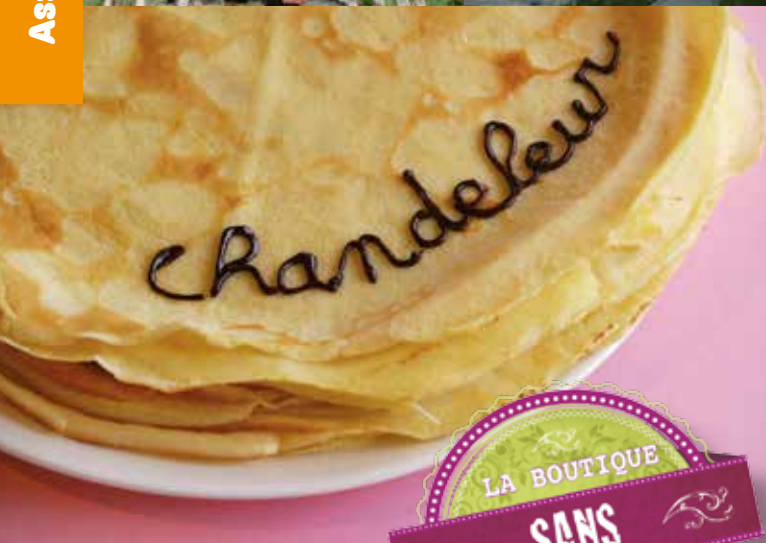
Nous nous réunissons sur le terrain un ou deux samedis par mois de 9h à 12h, dans une ambiance de bonne humeur et convivialité, chacun travaillant à son propre rythme.

Il serait dommage de laisser se perdre ce patrimoine que des bénévoles ont mis tant de cœur à entretenir.

INTÉRESSÉ(E) ?

Pour tout renseignement, contactez la mairie : 05.56.21.21.62
mairie@carignandebdx.fr





La Boutique sans Etiquette

Zone de gratuité - Pour un développement durable et solidaire
Cette initiative citoyenne d'intérêt général est une **zone de gratuité** basée sur le **don désintéressé**. Chacun peut donner et prendre des objets propres (lavés) et en parfait état de fonctionnement en rapport avec ses besoins sans condition et sans contrepartie. Et dans la même idée proposer des activités culturelles ou des services.

À la Boutique sans étiquette on ne rate pas une occasion de partager un moment gourmand...

En février nous apprécierons les crêpes sous toutes leurs formes... À vos papilles...

Pour petits et grands amateurs de bien-être ...

La Boutique sans Étiquette ouvre tous les vendredis de 16h45 à 18h30 et les dimanches de 11h à 12h30 à la Maison de la Citoyenneté et de la Jeunesse 5 rue de Verdun à Carignan.

laboutiquesansetiquette@gmail.com

www.facebook.com/laboutiquesansetiquette

► ABC

Les Amis de la
Bibliothèque de
Carignan

Samedi 11 février

à la bibliothèque vous êtes invités
autour d'un café et de petits
gâteaux au traditionnel café
lectures.

Venez nous parler de vos découvertes et partager vos émotions avec les lecteurs mais aussi nous faire part de vos souhaits de lecture et d'animations de la bibliothèque.



► LIONS CLUB

Le Lions Club Quinsac Côtes de Bordeaux offre un minibus au Foyer Jean Rivière.

Un tiers des membres du Lions Club de Quinsac sont Carignanais et n'oublie pas leur commune. Une partie des fonds qu'ils ont réunis lors de différents événements caritatifs a servi à l'achat d'un minibus de 9 places adapté aux passagers à mobilité réduite. Le Lions offre ce dernier au Foyer Jean Rivière qui s'occupe de personnes en situation de handicap.

La transmission des clés aura lieu le samedi 11 février à 11h dans les salles associatives de l'Odysée.

Seront présents des membres du Lions Club, du Conseil des Sages, des élus, des représentants du Foyer et toute personne intéressée par cette belle démarche de solidarité.

L'événement sera suivi d'un vin d'honneur offert par la mairie.



► LE CARNAVAL ET LA PEÑA CARIÑANA

Après le Carnaval, et pour poursuivre les festivités en famille et entre amis, la Peña Cariñana vous propose un repas convivial, à 12h30 à l'Odysée, composé de : apéritif, colombo de porc, fromage, tarte et café.

Merci de retourner le coupon ci-dessous au plus vite, le nombre de places est limité !



RÉSERVATION DU REPAS DU SAMEDI 11 MARS 2017

NOM :

Téléphone (obligatoire) :

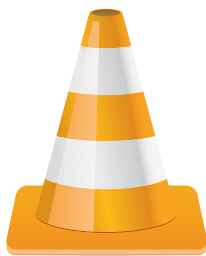
Repas adultes : personnes x 15€ =€

Repas enfants (-14 ans) : personnes x 7,50€ =€

Chèque de réservation à l'ordre de la Peña Cariñana à remettre impérativement avec le coupon-réponse, dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 1^{er} mars 2017.

Attention :

Du 6 au 13 février, la commune entreprend un élagage de sécurité dans divers secteurs. Soyez donc prudents lorsque vous circulez dans les zones de travaux. Merci de respecter les limites de vitesse et les distances de sécurité.



À NOTER

La communauté de communes des Côteaux Bordelais recherche une maison à louer de plain pied de 150 m² environ, avec 2 chambres au minimum et petit jardin à Carignan de Bordeaux du 1er avril au 31 août 2017 afin d'accueillir les enfants de la crèche du Petit Prince durant les travaux d'agrandissement.

Vous pouvez contacter la communauté de communes au 05.57.34.26.37

MDPH

Depuis le 9 novembre dernier, l'accueil de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est transféré dans 9 nouveaux lieux de proximité.

L'antenne de la MDPH la plus proche de Carignan de Bordeaux est :
Pôle Territorial de Solidarité Hauts de Garonne
CLIC des Hauts de Garonne
Esplanade François Mitterrand
33310 Lormont

Horaires : 13h30-17h15 lundi et mercredi, 8h30-17h15 mardi et jeudi, 8h30-16h15 vendredi.

Pour tout renseignement, contactez le 05.56.99.66.99.
www.mdph33.fr

RAMASSAGES DES ORDURES

ORDURES MÉNAGÈRES : Tous les lundis (sortir votre poubelle la veille).

TRI SÉLECTIF : verre : le mercredi 22 février.

Papier, plastique, carton : les vendredis 3 et 17 février.

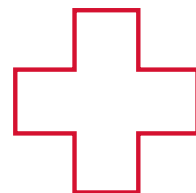
BROYAGE DES BRANCHAGES (service gratuit). Déchèterie de Tresses (9h à 13h), les 1^{ers} lundis du mois. Prendre rendez-vous auprès de REV : 05.57.97.10.00

Agenda de février 2016

- **Dimanche 5 février**, 14h30, Loto du Petit Tourny, à l'Odyssée.
- **Samedi 11 février**, - 11h, Remise d'un minibus au foyer Jean Rivière par le Lions Club, Salles associatives de l'Odyssée.
- 20h, Concert CTRL+ C, à l'Odyssée.
- **Mercredi 15 février**, 20h30, Conseil municipal, salle du conseil.

Pharmacies de garde

- **Dimanche 5 février : QUINSAC**
Pharmacie Lucas 05.56.20.88.67
- **Dimanche 12 février : SADIRAC**
Pharmacie Charon 05.56.30.68.97
- **Dimanche 19 février : SALLEBOEUF**
Pharmacie du Sajous-Pichon 05.56.21.96.04
- **Dimanche 26 février : SAINT CAPRAIS**
Pharmacie Baudin-Rigou 05.56.21.86.07



Pour vérifier cette liste qui peut parfois varier, et connaître les gardes de nuit, appelez le **3237**.

NAISSANCES

Bienvenue à **Hanaé MORCHER** née le 16 décembre 2016

Les élèves du projet Argentine 2017 du collège Lestonnac organisent un concert à l'Odyssée le samedi 11 février 2017 pour financer leur voyage.

CTRL+C EN CONCERT

11 FÉVRIER 20H



L'ODYSSÉE
CARIGNAN-DE-BORDEAUX

Demain Carignan

ACCUEIL PERISCOLAIRE : LES FAITS

La directrice des affaires périscolaires a accepté une mutation dans une autre commune. Prévenue début octobre, la commune a dû réagir rapidement pour pérenniser l'accueil périscolaire à compter de janvier 2017. Faute d'avoir une directrice présente à la rentrée de janvier, la commune n'aurait pas pu assurer réglementairement cet accueil. L'expérience concluante de Tresses et Fargues qui ont délégué le service de l'animation à une association nationale reconnue, nous a montré que nous pouvions rapidement réagir, assurer un encadrement et une direction réglementaire, et être prêt pour janvier 2017. Le choix fut de promouvoir la responsable adjointe afin de lui offrir l'opportunité d'évoluer professionnellement. Nous avons obtenu une dérogation pour que celle-ci puisse entrer en formation afin d'obtenir le diplôme (BPJEPS) dont elle ne possède qu'une partie (BAFD) insuffisante pour diriger seule un accueil de notre dimension, à la condition que l'UFCV prenne en charge la direction quotidienne de la structure. Notre directrice adjointe pourra alors se concentrer sur l'animation et se former en alternance.

Par ailleurs, le personnel d'animation, tant fonctionnaire que contractuel, est placé jusqu'en juillet sous la direction de l'UFCV. Ce personnel reste salarié de la commune mais il sera régi par une convention entre la commune et l'UFCV.

Les agents contractuels des activités périscolaires disposent d'un contrat à durée déterminée à temps partiel, éventuellement renouvelé chaque rentrée de septembre. Pour permettre à celles qui le souhaitent de disposer d'un temps complet, certains agents ont choisi de réaliser une activité complémentaire de ménage dans les locaux de la commune. Ces faits méritaient d'être rappelés face au jeu d'une certaine opposition qui cherche un stratagème médiatico-politique pour tenter avec la CGT de faire passer de fausses informations.

Nous continuons de faire le choix délibéré :

- de conserver la **qualité** de notre accueil périscolaire,
- de choisir le **professionnalisme reconnu de l'UFCV**,
- de favoriser la **promotion interne de notre actuelle responsable adjointe**,
- de conserver la **gratuité** des T.A.P. (ce n'est pas le cas dans toutes les communes environnantes),
- de **garantir l'emploi de notre personnel** pour l'avenir,
- d'apporter de la **clarté dans nos choix en vous informant**.

Nous continuerons à travailler pour un Demain toujours meilleur et dans ce sens vous pouvez compter sur nous.

L'équipe « DEMAIN CARIGNAN »



Carignan Village

Avant d'aborder les questions budgétaires dans notre prochain billet de Mars, quelques données de base méritent attention. **Construire l'avenir nécessite de bien connaître le présent.**

La population de Carignan est en baisse, certes infime mais quand même : 3883 habitants au 1^{er} Janvier 2013, 3861 au 1^{er} janvier 2014. Quelques explications sont possibles :

- La diminution du nombre des familles nombreuses, l'allongement de la durée de vie et la fréquence des séparations familiales font passer le nombre moyen d'occupants par résidence principale de 3,49 en 1960 à environ 2,50 aujourd'hui ;
- Le maintien des plus de 60 ans dans la commune s'accompagne du départ des enfants qui sont entrés dans la vie professionnelle ;
- Le niveau élevé de l'investissement foncier réserve l'installation à Carignan à des familles déjà financièrement stables ayant donc plutôt la quarantaine.

Un diagnostic de 2009 en vue du programme local de l'habitat de la communauté de commune concluait déjà que « l'un des grands enjeux dans les années à venir sera d'avoir une réflexion sur les formes urbaines et de limiter la consommation foncière, mais aussi de proposer une véritable offre aux populations les plus modestes désireuses de rester sur le territoire, ainsi que de proposer des solutions adaptées à une population vieillissante. »

Quelques conseils étaient donnés à chaque commune concernées par la proportion de logements sociaux que déjà la loi SRU de 2000 avait fixée : la « commune de Carignan doit anticiper l'entrée en vigueur de la loi, même si sa part de logements sociaux est loin d'être anecdotique (16 %). » Heureusement, les municipalités précédentes avaient anticipé. Nos édiles d'aujourd'hui n'ont par contre rien vu venir et n'ont apparemment jamais lu ce document qui cite le chiffre de 16 % ; la mise en carence de 2014-2015 aurait pu être évitée.

La liste électorale est passée de 2893 électeurs à 3117 au 10 Janvier 2017, soit 288 inscriptions nouvelles pour 64 radiations : les enjeux des élections présidentielles prochaines ont motivé un afflux d'inscription. La démocratie s'en réjouit. Notre liste reste au service de Carignan quels que soient les candidats et les heureux élus.

Marc GIZARD, Martine LACLAU, Laurence PATUREAU-GOUBELET
carignanvillage@laposte.net

Carignan, notre village, notre avenir

BANCALE DÉMOCRATIE

Le Conseil de novembre a approuvé les nouveaux statuts de la CdC des Coteaux bordelais. Ces modifications découlent de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Attardons-nous un instant sur cette loi promulguée en 2015 qui arrive jusqu'à notre conseil municipal et qui sans en avoir l'air pourrait bien changer notre vie. C'est une loi issue des recommandations du Conseil Européen et qui fait partie du programme national de réformes imposées par l'Union Européenne. L'une des conséquences discutables de l'application de cette loi est la fusion de nos régions en 2016. Il se trouve que jusqu'à présent, pour regrouper des territoires, il fallait procéder par référendum conformément au Code général des collectivités territoriales. Pourtant, avez-vous entendu parler d'une consultation citoyenne au sujet de la Nouvelle-Aquitaine?

Rappelons-nous que le dernier référendum du genre s'est déroulé en 2013 pour regrouper le Haut-Rhin et le Bas-Rhin : le projet fut rejeté par une majorité d'électeurs (55,74 %).

Les Haut-Rhinois ont dit non : ils ont donc mal voté.

Suite à ce référendum qui contrariait une large partie de la classe politique, Hervé Gaymard (député), déposait un amendement à l'Assemblée Nationale et en 3 minutes, l'alinéa II de l'article L4124-1 qui imposait le référendum était abrogé.

C'est ainsi que sans aucune consultation, nous appartenons aujourd'hui à la Nouvelle-Aquitaine. Les médias ont-ils relayé cette manœuvre ? Pour synthétiser, la loi NOTRE encadre : la fusion des régions, la disparition des départements, la mainmise des Communautés des Communes sur les communes et la disparition des communes.

Il s'agit là simplement de l'effacement d'une partie de l'héritage de la Révolution Française : la création de nos communes et de nos départements.

Les conseillers Carignanais se sont majoritairement prononcés pour l'augmentation des pouvoirs de la CDC en cautionnant des directives antidémocratiques. Comprendent-ils vraiment les enjeux de leur vote ? Sont-ils conscients de la responsabilité que les Carignanais leur ont déléguée ?

Cette décision dégrade le pouvoir que chacun peut exercer sur son propre territoire et on observe encore que nos conseillers favorisent toujours plus la CDC, le copinage et les intérêts d'un petit groupe d'élus au détriment de celui des Carignanais.

Avec notre fidèle amitié.

Delphine Philippeau - Marina Mendez - www.delphinephilippeau.fr

Carignan Passionnement



Dans sa tribune du mois de janvier, la plume qui s'exprime au nom de la majorité municipale a écrit, au nom de la sagesse et de la paix :

« en même temps que la condamnation des attentas qui frappaient le monde, nous contestons les attitudes belliqueuses de l'opposition carignanaise ». Quelques phrases plus loin, cette même plume confirme sa condamnation de « certaines attitudes » de l'opposition.

Cette analogie guerrière, dans un même paragraphe, met de fait sur un même plan le terrorisme et l'opposition. Cette analogie relève d'une virtualité qui peut être dangereuse pour le débat démocratique dans notre commune et en général. L'analogie, exercice subtil et complexe, doit être menée avec précaution en s'attachant aux faits et aux proportions de la réalité concrète et non à l'imagination abstraite.

Car, c'est admettre de fait la victoire des terroristes puisque l'opposition démocratique doit se taire. C'est la porte ouverte à la dictature et à l'obscurantisme. Nous ne ferons aucune confusion ni aucun amalgame en la matière à l'endroit de tous les membres de notre conseil municipal car nous sommes tous et avant tout concitoyens et élus de la république. Les valeurs éthiques resteront toujours au dessus des considérations politiques.

S'agissant du débat démocratique, il est sein qu'une opposition critique et propose face au pouvoir décisionnel de la majorité.

Quand c'est bon, nous le disons et quand ce n'est pas bon nous le disons aussi :

- Nous avons soutenus avec les parents d'élèves les travaux du futur groupe scolaire ;
- Nous avons exprimé longuement nos orientations en matière d'aménagement et de développement durable sur notre commune, dans le but de préserver notre cadre de vie ;
- Mais nous critiquons l'absence de signalisation et d'aménagement, afin de sécuriser la route Tresses/Latresnes qui traverse la commune de bout en bout ;
- Nous n'acceptons l'externalisation de l'APS (activité périscolaire) à l'UFCV que si la municipalité s'engage pour la pérennisation de l'emploi des agents qui seront transférés ;
- Nous refusons à ce que la politique urbaine devienne une variable d'ajustement budgétaire car demain Carignan ne sera plus Carignan.

Et vive le débat démocratique, meilleure arme contre le terrorisme et l'extrémisme.

« liste Carignan Passionnement »

RÉSULTATS DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL



6 janvier : remise des prix aux lauréats par M. Alain Saillard, délégué aux Finances, lors des vœux du maire.
De gauche à droite : M. et M^{me} Coelho, M. et M^{me} Claveau, M. et M^{me} Miguel.

1^{ER} PRIX :
M. ET M^{ME} COELHO



2^E PRIX :
M. ET M^{ME} CLAVEAU



3^E PRIX :
M. ET M^{ME} MIGUEL

